

2015  
RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE  
UFP 38

Mesdames, Messieurs,  
Chers Adhérents,

Il me revient de vous entretenir aujourd'hui de l'activité de votre syndicat, de ses actions et de ses perspectives.

Pour les plus récents d'entre nous, il est sans doute nécessaire de rappeler à nouveau dans quelle direction notre syndicat agit et souhaite se développer.

Que ce soit bien clair, nous ne sommes pas une « association », mais un « syndicat professionnel (loi de 1884) de défense des intérêts économiques, moraux et sociaux » des personnes physiques ou morales. Ces personnes défendues sont celles qui adhèrent à nos idées et qui comprennent que l'on fait mieux à plusieurs que tout seul dans son coin, et que, regroupées nos voix, (qu'elles soient physiques ou électorales) se font beaucoup mieux entendre.

Fort de ces principes, il est évident que notre Syndicat départemental est lui-même regroupé avec les autres 8 syndicats de la Région Rhône-Alpes (et bientôt les 12 de la Région Rhône-Alpes-Auvergne) pour former **l'Union Régionale des Forestiers Privés**.

Toujours dans le même esprit, et c'est là notre force me semble-t-il, toutes ces Unions Régionales sont adhérentes de la **Fédération Nationale des Forestiers Privés**. On saluera la présence du directeur général de cette fédération qui est un fidèle de nos AG et qu'il nous faut remercier d'avoir pris la peine de nous rejoindre aujourd'hui.

Depuis notre dernière assemblée en nord Isère le 7 juin 2014, deux événements importants sont intervenus à la tête de cette Fédération :

- Le décès de son Président d'honneur Hubert Leclerc de Hautecloque, le 23 avril dernier, qui pendant 30 ans de Présidence de notre Fédération a incarné l'âme du forestier privé qu'il a défendu sans relâche, pendant toutes ces années. Hubert L. de H. a participé largement à la création des CRPF en 1963. Il était le fils du général Philippe L. de H. (l'homme de la 2<sup>o</sup> DB) qui, décédé en novembre 1947, fut élevé à la dignité de Maréchal de France à titre posthume, en août 1952.

*Je vais vous demander de vous lever et de lui rendre un dernier hommage en lui consacrant « une minute de silence »... (Merci)*

- Le second événement intervenu cette année est le changement à la tête de la Fédération avec le départ de Henri Plauche-Gillon et l'élection d'Antoine d'Amécourt pour le remplacer à la Fédération, mais aussi à la Présidence du CNPF et autres structures.

Là encore, nous nous devons de remercier Henri Plauche Gillon de son dévouement sans faille pendant toutes ces années, de l'impulsion qu'il a donné à la forêt privée française et de son travail, sans relâche, pour expliquer les contraintes des propriétaires et maintenir les structures en place, voire en créer de nouvelles, comme PEFC France ou comme notre toute nouvelle bannière commune : FRANSYLVA.

Tout ceci ayant été rappelé, on voit que la nouvelle équipe de la Fédération est rajeunie, encore plus dynamique et qu'elle nous défendra et nous épaulera localement en cas de besoin. On peut compter sur eux et la présence aujourd'hui de Luc Bouvarel porte témoignage de l'intérêt que notre Fédération porte aux engagements des Syndicats.

Si nous revenons à notre département, et à notre activité, là encore nous devons constater que des changements importants sont intervenus depuis notre dernière AG, en juin 2014.

Tout d'abord, nous avons vécu douloureusement, fin 2014, les difficultés rencontrées par le CRPF RA qui a été contraint par Bercy et son Autorité de tutelle, le CNPF, de réduire la voilure tant sur le plan financier que sur le plan de son activité, en se limitant :

- à ses missions Régaliennes (celles notamment du Code Forestier),
- à celles dont les financements étaient assurés par les collectivités aux termes des Conventions contractualisées,
- enfin à celles financées et en adéquation avec la nouvelle **stratégie Régionale** d'animation du regroupement des propriétaires, via les ASLGF notamment.

On observera que le CRPF RA (et on ne le répètera jamais assez...) est un Etablissement Public et qu'à ce titre, il fait ce que le CNPF et son CA lui dit de faire. Par ailleurs, les collaborateurs de cet établissement, ingénieurs et techniciens, sont au service de **tous** les propriétaires forestiers et non pas au service de certains d'entre eux.

J'ai le regret de constater que, dans notre département, certains groupements de sylviculteurs ne l'ont toujours pas compris et déplorent encore l'éloignement de « leur » technicien ou du bureau de celui-ci...

Dans ce département, l'ingénieur et les techniciens du CRPF ont bien évidemment notre soutien sans faille, et nous recevons de leur part le même soutien. Qu'ils en soient aujourd'hui également remerciés publiquement.

Il faut que je vous dise en quelques mots où nous en sommes dans nos relations avec l'UGDFI. Vous savez qu'aujourd'hui, (et contrairement à ce qui se passe dans le Rhône, la Loire, la Drôme, l'Ardèche, par exemple) que la totalité des adhérents de seulement **deux** groupements de sylviculteurs en Isère sur 8, (VALFOR et Chartreuse) sont adhérents de notre syndicat. Cela ne semble pas leur poser de problèmes et ils me disent s'en porter plutôt mieux.

Lors du CA de l'UGDFI du 16 octobre 2014, ne pouvant pas être présent, j'ai adressé au Président Henry Gras une lettre qui a été lue aux administrateurs de l'UGDFI, afin que notre position syndicale soit écrite et claire pour eux et non déformée.

Dans ce courrier, j'insistais sur la politique volontariste de la Région Rhône-Alpes en matière de regroupement forestier et je développais les aspects économiques de la forêt et de la filière bois dans la période que nous traversons. Je conclusais en leur exprimant que face aux enjeux actuels de la filière, l'avenir de leur Union était entre leurs mains.

Nous avons suivi aussi avec consternation les événements qui ont eu lieu cet automne 2014 dans la forêt des Chambarans, et nous avons pu constater comment, au titre d'une illusoire légitimité, certains ont estimé pouvoir en toute impunité s'exonérer de la Légimité.

Mais, et cela fait partie de nos prérogatives Syndicales, nous avons observé, en avril dernier, un changement, pour ne pas dire un bouleversement, dans les forces politiques du département, impliquant parfois des hommes et des femmes différents et donc sans doute des orientations nouvelles. Nous en attendons beaucoup, même si le travail sera sans doute rude.

Nous avons donc eu le plaisir de rencontrer en mai et juin 2015, à notre demande, et malgré des agendas pour eux très chargés, certains élus, nouveaux ou anciens, mais d'abord ceux ayant reçu de la part du nouveau Président du département Jean-Pierre Barbier, des délégations importantes comme celles de l'économie ou de la Forêt.

Nous avons pu leur transmettre vos préoccupations et leur indiquer les dossiers sur lesquels nous souhaiterions travailler avec eux en confiance.

Tous nous ont indiqué que la forêt et la filière bois était bien au centre de leurs préoccupations, mais sous réserve que celles-ci soient analysées d'abord et **principalement sous l'angle économique** et du maintien ou de la création **d'emplois sur nos territoires**.

Plus que jamais, nous nous devons de « sortir du bois » et de le mettre à disposition de la filière qui en manque, ce manque ou cette demande nous a été confirmée lors de l'AG 2015 des scieurs Isère/Drôme, à laquelle nous avons été invités. S'ils sont dans la salle, ils pourront vous le confirmer.

La filière dans son ensemble se doit aussi d'être unie et solidaire et je salue le travail remarquable qui est fait dans ce sens par CREABOIS qui est aussi aujourd'hui parmi nous.

Cette organisation, exemplaire en Isère, à laquelle votre Syndicat adhère, a parfaitement compris que c'est par l'augmentation des exigences **de qualité** de la demande, que chacun des maillons de la chaîne bénéficiera de cette demande.

Le regroupement des plus petits propriétaires sous toutes les formes juridiques possibles, (mais, bien entendu, principalement sous la forme d'ASLGF) est aujourd'hui devenu à mon avis incontournable.

Pas de salut si ce regroupement n'a pas pour vocation de disposer rapidement d'un **document de gestion agréé** et de gestion durable, piloté par un « Régisseur » librement choisi par eux et sans exclusivité.

En résumé, sur cette question les politiques nous attendent.... et, dans un marché local, mais aussi national et international déprimé, (je le sais et croyez bien que je ne l'oublie pas...), mais si nous voulons conserver le système fiscal actuel dont nous bénéficions, nous nous devons quand même de « sortir du bois » (bois d'œuvre **et** bois énergie) et de le mettre **par priorité** à disposition de la filière locale.

En plus des difficultés du CRPF et du changement de majorité, un autre point mérite à mon avis de vous être mentionné.

Il s'agit d'une évolution en matière de prise en compte des **services écosystémiques** de la Forêt.

C'est pour vous propriétaires forestiers, **si vous êtes regroupés**, la possibilité de valoriser financièrement (et c'est nouveau) outre la production de bois, le rôle que joue la forêt en matière :

- de Protection de l'érosion des sols,
- de Captation du carbone,
- de Purification de l'eau,
- de Qualité de l'air,
- de Préservation de la biodiversité
- de Rôle d'atténuation des changements climatiques.

Un numéro complet du Forestier Privé de Rhône-Alpes le journal du CRPF RA, y a été consacré en octobre 2014 et la revue (incontournable, à mon avis, pour tout adhérent de notre syndicat), **Forêts de France** en donne des exemples de ce qui se fait dans ce domaine, dans d'autres massifs ou d'autres départements.

Lors des interventions techniques, je laisserai d'abord à Luc Bouvarel le soin de vous parler (dans l'ordre qu'il souhaite) de la Fédération, de ses programmes de partenariats comme REFORESTATION ou FORINVEST et de vous présenter le **Programme National Forêt Bois** et ses conséquences pour nous. Ensuite, René Sabatier, Ingénieur territorial du CRPF RA, fera un point très concret et pratique pour vous sur **la Réglementation des Boissements** dans notre département. On laissera ensuite à notre vice Présidente déléguée, Yvonne Coing-Belley, le soin de vous présenter les résultats éclatants du FOGEFOR Isère et ses perspectives à venir. Bertrand de Germiny vous parlera des bracelets de chasse et des dégâts de gibier. Fabrice Daujat, technicien CRPF, vous dira là où nous en sommes sur les dessertes forestières abouties ou en cours de réalisation en Isère, Gérard Claudet interviendra enfin pour vous parler rapidement des **Corridors Biologiques** et de ce qu'il faut en penser.

Vous pourrez ensuite poser toutes les questions que vous voulez à nos intervenants et à nos invités à conditions qu'elles soient **générales** et ne concernent **pas des cas particuliers ou individuels** qui se traiteront lors de l'apéritif qui suivra.

Avant de clôturer ce rapport, je voudrais vous remercier pour votre soutien et vous dire que nous avons vraiment besoin de vous tous.

Notre bureau est très sollicité par des dizaines de réunions et les quelques délégations qui ont été données à des administrateurs ou à des adhérents, certes tous très dévoués, ne suffisent plus.

Nous sommes, il faut le reconnaître, un peu victimes de notre succès et de notre volonté de vous représenter toujours et partout. Nous voulons répondre toujours présent afin de ne pas laisser de chaise vide, cette place vide serait bien entendu immédiatement occupée par ceux pour qui « la forêt appartient à tout le monde ».

Bien entendu, les deux groupements qui nous ont rejoint font un formidable travail local, en Chartreuse et en Nord Isère. Ils sont considérés par nous comme de véritables « sections » de notre syndicat et sont donc des « référents » et autonomes sur leur territoire. Cela me va très bien comme cela car ils nous ont fait confiance, et aujourd'hui la plus grande confiance règne entre nous.

Mais, nous avons aussi besoin de préparer l'avenir, et, pour encore mieux vous représenter, nous vous soumettrons tout à l'heure, (outre le renouvellement des mandats de certains vos administrateurs), la nomination parmi eux d'un nouveau Vice Président qui viendra renforcer le bureau de notre syndicat.

Voilà, l'ordre du jour étant assez chargé, tant sur le plan statutaire que sur le plan des interventions techniques, je clôture ce rapport moral en vous assurant à nouveau de notre dévouement à tous.

Je repasse la parole à notre secrétaire général pour la partie statutaire de cette AG.